



*Liberté
Égalité
Fraternité*



UNION EUROPÉENNE

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



*Liberté
Égalité
Fraternité*



Commission régionale agro-environnementale et climatique



Le 13 novembre 2025 au Rheu



*Liberté
Égalité
Fraternité*



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



*Liberté
Égalité
Fraternité*



*agence de l'eau
Loire-Bretagne*



Ordre du jour :

1. Point sur la campagne 2025

2. Perspectives sur la campagne 2026



*Liberté
Égalité
Fraternité*



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



*Liberté
Égalité
Fraternité*



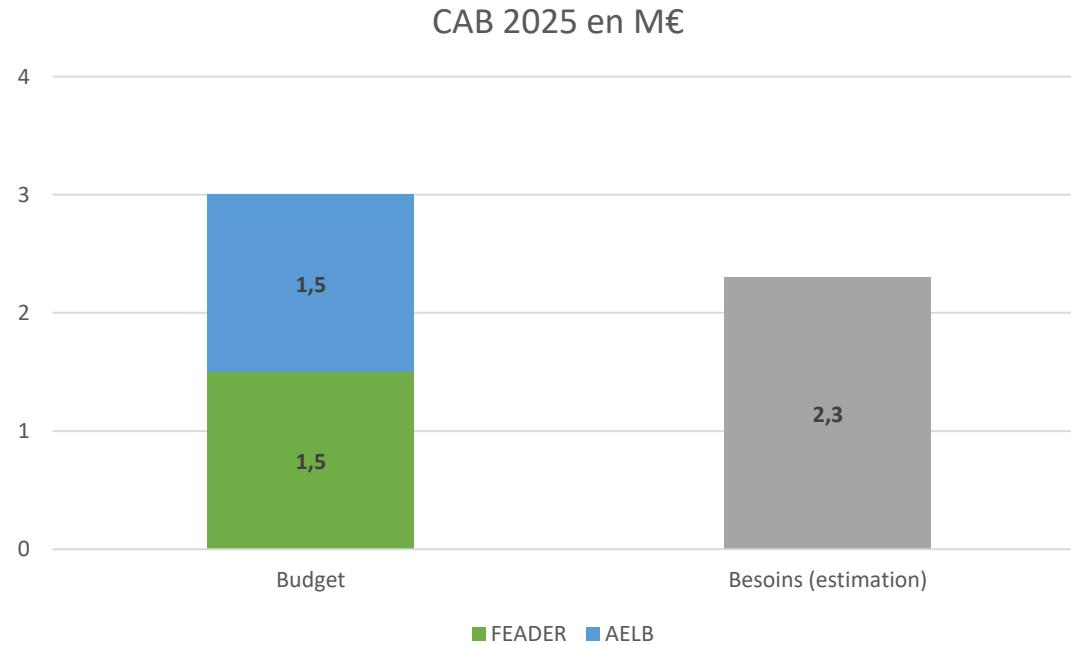
*agence de l'eau
Loire-Bretagne*



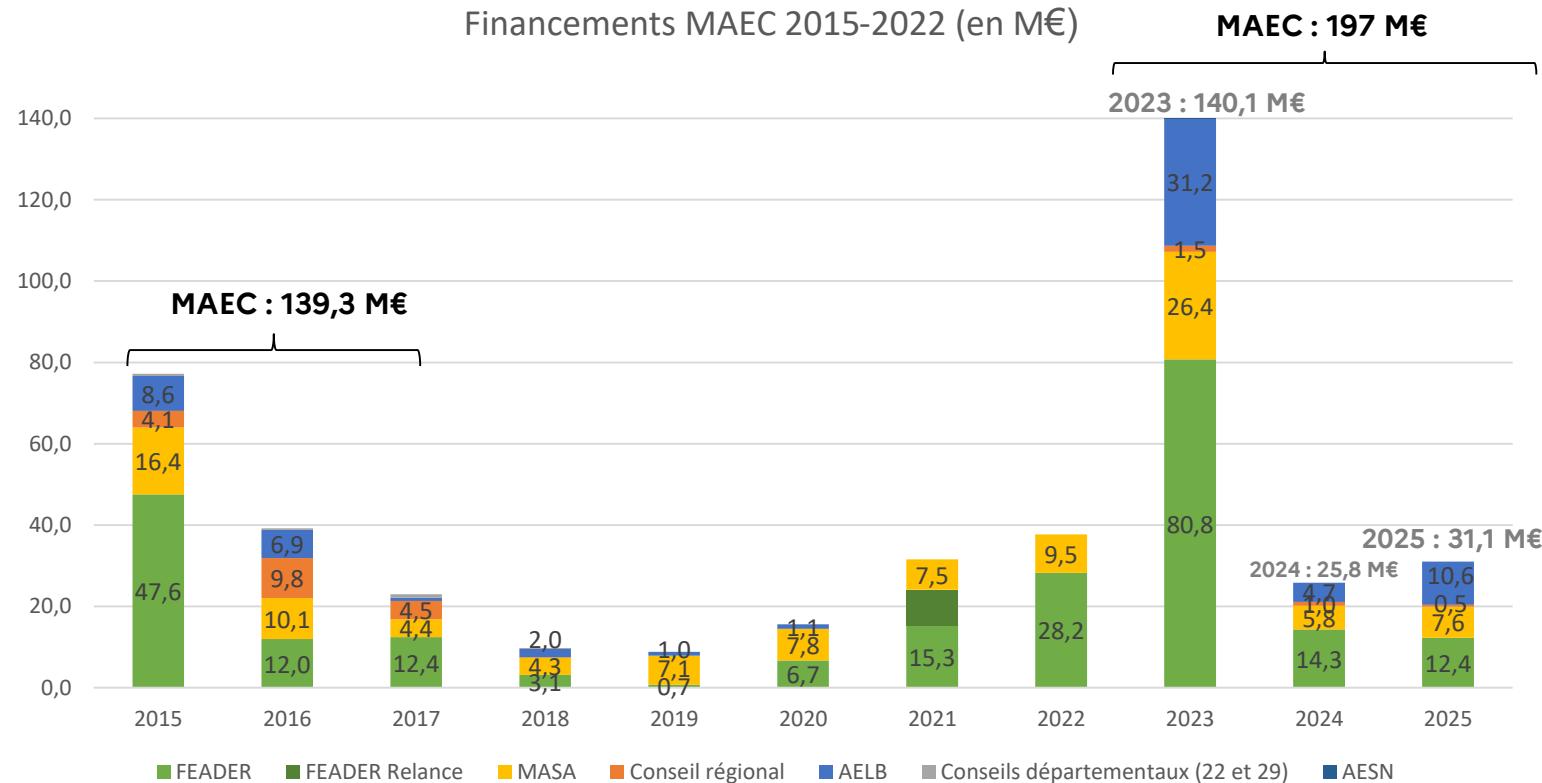
1. Point sur la campagne 2025

Aide à la Conversion à l'Agriculture Biologique (CAB) 2025

Demandes CAB 2025 estimées à 2,3 M€ pour un budget de 3 M€

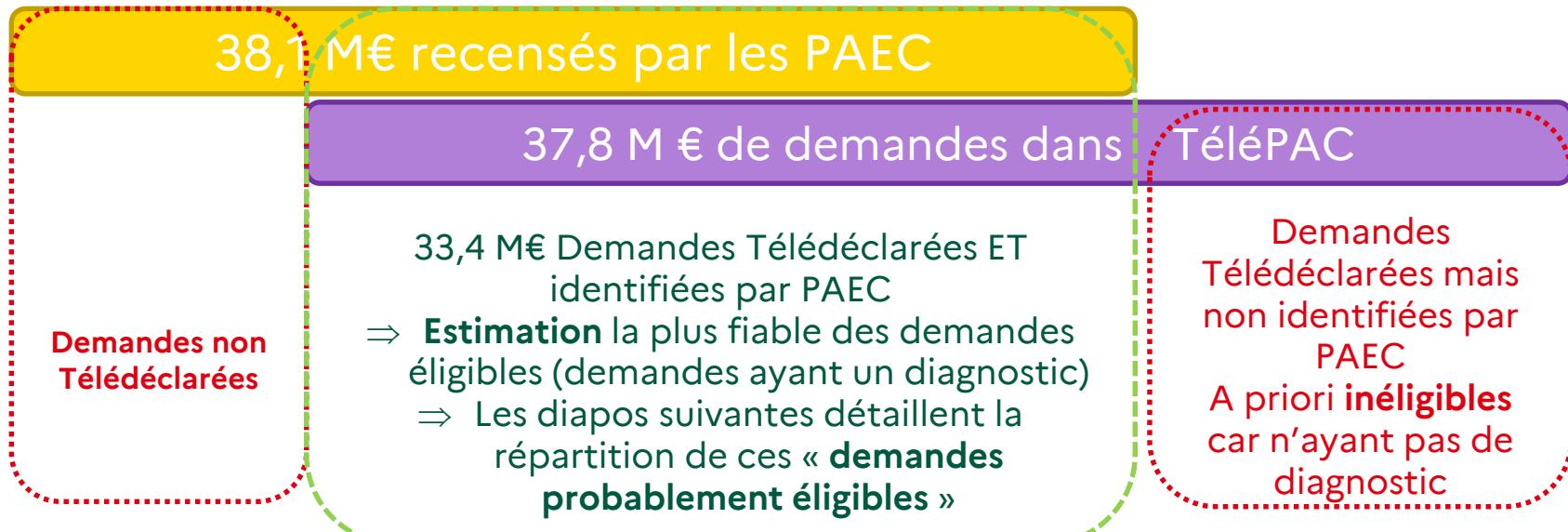


Budget MAEC 2025



État des lieux des demandes en 2025

- 1 300 demandes dans TéléPAC **estimées** à 37,8 M€
- 1 420 demandes ont été recensées par les opérateurs PAEC **estimées** à 38,1 M€ dont un peu plus de 1 140 sont présentes dans TelePAC pour un budget estimé de 33,4 M€



Priorisation des demandes en 2025

- La priorisation des dossiers est définie dans l'arrêté régional MAEC 2025.
- Chaque PAEC a renseigné les demandes de son territoire dans un fichier. Ces demandes étaient automatiquement classées par ordre de priorité selon les critères de priorité régionale.
- **Les demandes des PAEC renseignées au 30/05** qui rentraient dans l'enveloppe réservataires sont **prioritaires**.
- **Les autres demandes** (demandes hors enveloppes réservataires et demandes postérieures au 30/05) sont **non prioritaires et seront classées régionalement avec les mêmes critères de priorisation**

Priorisation des demandes en 2025

Critères de priorisation régionale :

1. Priorisation selon **l'enjeu du territoire** de l'exploitation demandeuse :
 - Enjeu 1 : exploitation en BAV
 - Enjeu 2 : exploitations ayant au moins une parcelle éligible dans le zonage défini par le 12ème programme de l'agence de l'eau
 - Enjeu 3 : autres exploitations
2. Au sein de chaque catégorie de territoire, les demandes sont classées entre elles **en fonction de la MAEC demandée** (au sein de chaque catégorie, les JA sont prioritaires) :
 - Catégorie 1 : MAEC Algues vertes
 - Catégorie 2 : MAEC Biodiversité : Préservation des zones humides (MHU), Création de prairies (CPRA)
 - Catégorie 3 : MAEC systèmes, du niveau plus (3) au moins ambitieux (2)
 - Catégorie 4 : Autres MAEC biodiversité (dont MAEC IAE1)
3. Au sein de ces catégories, les demandes sont priorisées en fonction de la surface :
 - pour les MAEC systèmes : les plus petites sont prioritaires ;
 - pour les MAEC localisées : les contrats avec les plus grandes surfaces sont prioritaires.

État des lieux des demandes en 2025

Les 33,4 M€ de demandes « probablement éligibles » sont répartis entre :

- Dossiers prioritaires (demandes recensées par les PAEC au 30/05 et entrant dans l'enveloppe réservataire du territoire)
- Dossiers non prioritaires (demandes n'entrant pas dans l'enveloppe réservataire et demandes ultérieures au 30/05)

Statut des dossiers	<i>Priorité</i> <i>n°1</i> BVAV	<i>Priorité</i> <i>n°2</i> Enjeu eau	<i>Priorité</i> <i>n°3</i> Hors enjeu	Total
Dossiers prioritaires	~4,6M€ - 187	~10,6M€ - 349	~11,8M€ - 325	~27M€ - 861
Dossiers non prioritaires	~0,04 M€ - 7	~0,3M€ - 16	~6,1M€ - 259	~6,4M€ - 282

* Montant estimé – nombre de dossiers

État des lieux des demandes en 2025

Répartition des 33,4 M€ de demandes « probablement éligibles » par type de MAEC demandée

		Dossiers prioritaires		Dossiers non prioritaires	
		Nb de dossiers	Montant estimé (M€)	Nb de dossiers	Montant estimé (M€)
MAEC EAU	MAEC Algues vertes	8	0,5	-	-
	MAEC Eau	256	11,2	41	1,1*
MAEC Biodiversité	MAEC surfaciques	213	1,6	111	1,1
	MAEC IAE1	141	1,2	68	0,8
MAEC Herbivores		243	12,5	62	3,4*
MAEC Sol		0	0	0	0,0
Total		861	27	282	6,4

*dossiers en haut de la liste parmi les non prioritaires : une majorité sera financée

Zoom sur les demandes des exploitations qui sont en AB

- Parmi les 1 140 demandes « probablement éligibles » estimées à 33,4 M€, il y a plus de **600 demandes d'exploitations en AB** pour un montant estimé à **23,2 M€**

		Dossiers prioritaires		Dossiers non prioritaires	
		Nb de dossiers	Montant estimé (M€)	Nb de dossiers	Montant estimé (M€)
MAEC EAU	MAEC Algues vertes	4	0,3	0	0
	MAEC Eau	234	10,3	28	0,6
MAEC Biodiversité	MAEC surfaciques	70	0,4	38	0,3
	MAEC IAE1	81	0,7	31	0,4
MAEC Herbivores		138	8,5	23	1,8
Total		527	20,2	120	3,0



*Liberté
Égalité
Fraternité*



UNION EUROPÉENNE

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



*Liberté
Égalité
Fraternité*



*agence de l'eau
Loire-Bretagne*

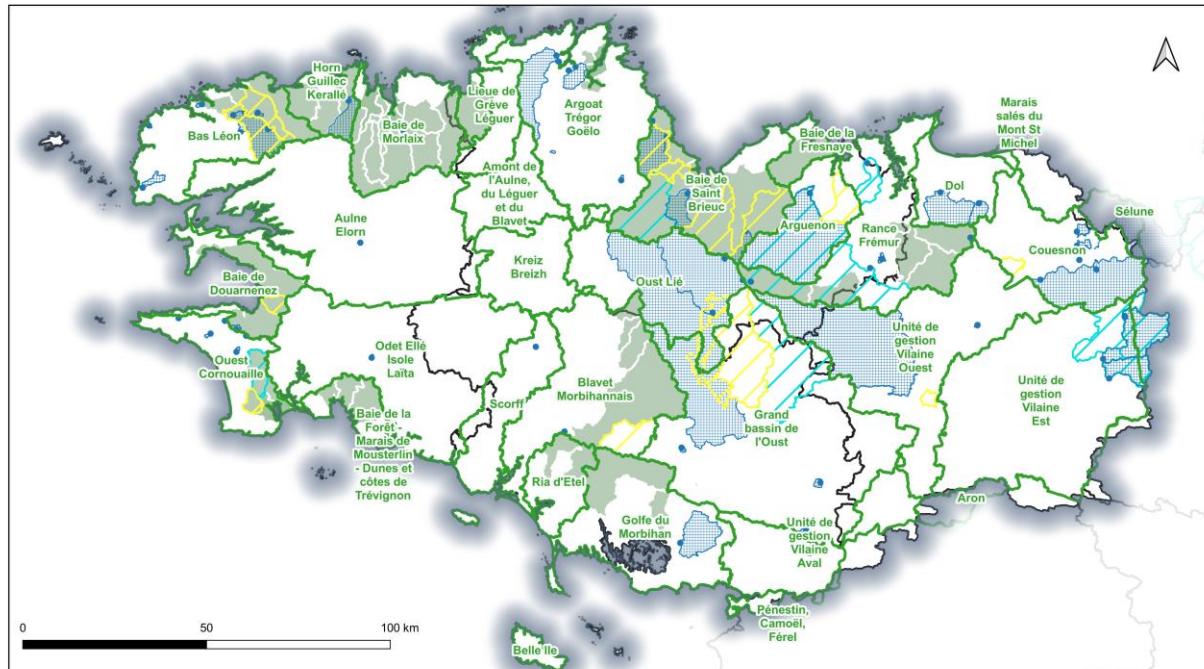


2. Perspectives sur la campagne 2026

Campagne 2026 : Modalités d'intervention de l'agence de l'eau

Carte des zonages prioritaires du 12e programme pour le financement de l'animation et des actions agricoles

Délégation Armorique



Source : DDTM22, DDTM29, DDTM35, Agence de l'eau Loire-Bretagne,
 BD CARTHAGE®, IGN Admin Express
 Carte générée le 01/10/2025

Captages prioritaires

● Captage prioritaire

AAC

État des lieux 2019

■ ME proche du bon état

SDAGE 2022-2027

■ Plan d'eau prioritaire pour le phosphore (3B1)

Zonage

■ PAEC

■ Bassin versant Aigues Vertes

Perspectives pour la campagne 2026

Proposition de révision de la carte des PAEC pour 2026 :

- **PAEC actuels resserrés** sur les zones à enjeu du 12^{ème} programme de l'AELB
 - Sur les territoires hors enjeu 12^{ème} programme AELB : **1 PAEC régional** avec une animation a minima
- ⇒ La carte des PAEC sera mise en cohérence avec les modalités d'intervention de l'AELB et les priorités régionales.

L'enjeu est que la totalité du territoire breton reste couverte par des PAEC en cas de budget disponible pour les zones hors enjeu eau fort.

Perspectives pour la campagne 2026

Proposition de mise à jour de l'ouverture des MAEC en cohérence avec les différents enjeux des territoires :

- Dans les BVAV ZSCE : MAEC répondant aux enjeux des algues vertes
- Dans les zones à enjeu : MAEC répondant aux enjeux Eau (MAEC financées par l'AELB): MAEC Eau, MAEC Herbivores, MAEC biodiversité « Protection des zones humides » et « Création de prairie » (*ouvertures différentes selon les PAEC dans la continuité de 2025*)
- Hors zones à enjeu Eau :
 - MAEC Herbivores
 - MAEC Eau: « Fertilisation – pesticides », « Couverture – herbicides », « Pesticides niveau 3 » et « Arboriculture »,
 - MAEC biodiversité: « Protection des zones humides » et « Création de prairie »

Perspectives pour la campagne 2026

- Enveloppes **indicatives** notifiées aux PAEC
- Maintien de l'ordre de priorisation 2025 mais priorisation uniquement **régionale**
 - ⇒ Un vrai droit à l'erreur jusqu'au 20 septembre
 - ⇒ Plus de visibilité et d'équité dans la priorisation



*Liberté
Égalité
Fraternité*



UNION EUROPÉENNE

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



*Liberté
Égalité
Fraternité*



*agence de l'eau
Loire-Bretagne*



Région
BRETAGNE

Merci pour votre participation